

COTISATIONS ET TARIFICATION DES PRESTATIONS PROPOSÉES

PAR LE CENTRE DE GESTION DES VOSGES - ANNÉE 2023

;"Les cotisations et les contributions sont liquidées et versées selon les mêmes modalités et périodicité que les versements aux organismes de sécurité sociale." article 22 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 - L'ensemble des tarifs indiqués ci-après s'entendent "hors-taxes"

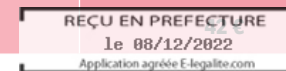
NATURE DE LA PRESTATION / SERVICE	UNITÉ DE FACTURATION	TARIF UNITAIRE COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	TARIF UNITAIRE COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES	TAUX DE COTISATION
MISSIONS OBLIGATOIRES	cotisation annuelle, trimestrielle, mensuelle	-	-	0,8% de la masse salariale*
MISSIONS ADDITIONNELLES : CONSEIL À L'APPLICATION DU STATUT PRÉVENTION HYGIÈNE SÉCURITÉ				0,5% de la masse salariale*
CONVENTION MÉDECINE DE PRÉVENTION				0,45% de la masse salariale*
CONVENTION MÉDECINE DE PRÉVENTION COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉS				0,5% de la masse salariale*

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

VISITES MÉDICALES : CONTRATS DE DROIT PRIVÉ	visite médicale	94.50 €	105 €	-
ENTRETIENS INFIRMIERS DE SANTÉ AU TRAVAIL : CONTRATS DE DROIT PRIVÉ	entretien infirmier	52.5 €	63 €	-
MISE À DISPOSITION DE MÉDECIN DE PRÉVENTION	journée de mise a disposition	1 050 € / jour	1 050 € / jour	-
MISE À DISPOSITION D'UN ERGONOME	journée d'intervention	432.60 € / jour	511.35 € / jour	-
	demi-journée d'intervention	216.30 € / demi-journée	256.20 € / demi-journée	-
MISE À DISPOSITION D'UN PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL	heure d'intervention	57.75 €	68.25 €	-
RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES	heure d'intervention	57.75 €	68.25 €	-
RÉALISATION DU DICRIM /PCS	journée de mise à disposition	367.50 €/jour	367.50 €/jour	-
SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	heure d'intervention	57.75 €	68.25 €	-
MISE À DISPOSITION D'UN CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES (ACP)				
SECRÉTARIAT DES INSTANCES MÉDICALES	conventionnement annuel de mutualisation	Intégré dans la cotisation	coût par dossier	-
MISE À DISPOSITION D'UN AGENT CHARGÉ DE L'INSPECTION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (ACFI)	heure d'intervention	57.75 €	68.25 €	-
MISE À DISPOSITION D'UN AGENT ACFI POUR LA RÉGION GRAND EST	heure d'intervention	-	94.50 €/heure 1/2 journée (4h) : 357 € journée (8h) : 619.50 €	-
MISE À DISPOSITION D'UN CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES POUR MISSION PONCTUELLE	heure d'intervention	57.75 €	68.25 €	-

SERVICES RESSOURCES

ARCHIVES MISE À DISPOSITION D'UN ARCHIVISTE ITINÉRANT	journée d'intervention	280€/jour/homme	290€/jour/homme	-
COMMUNICATION MISE À DISPOSITION D'UN CHARGÉ DE COMM. (GRAPHISTE ET/OU RÉDACTEUR)	heure d'intervention		42€	-



CARRIÈRES INSTANCES PARITAIRES

PRESTATION CARRIÈRES		COLLECTIVITÉS AFFILIÉES		COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES		
ACTES ET DOCUMENTS LIÉS AU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE	heure d'intervention	52.50€ / heure		63.00€ / heure		-
MISE EN PLACE DU RIFSEEP	heure d'intervention	52.50€ / heure		63.00€ / heure		-
PRESTATION "CALCUL DES ALLOCATIONS DE RETOUR À L'EMPLOI"						
ÉTUDE ET SIMULATION DU DROIT INITIAL À INDEMNISATION CHÔMAGE	dossier	170€ / dossier				-
SUIVI MENSUEL DES DROITS AUX ALLOCATIONS	dossier	10€ / dossier				-
ÉTUDE DU DROIT EN CAS DE REPRISE OU RÉADMISSION OU MISE À JOUR DU DOSSIER APRÈS SIMULATION	dossier	100€ / dossier				-
ÉTUDE DU CUMUL DE L'ALLOCATION AVEC REPRISE D'ACTIVITÉS RÉDUITES	dossier	42€ / dossier				-
ÉTUDE DE RÉACTUALISATION DES DONNÉES SELON LES DÉLIBÉRATIONS DE L'UNEDIC	dossier	23€ / dossier				-
ÉTUDE JURIDIQUE : ANALYSE DE SITUATIONS COMPLEXES	dossier	170€ / dossier				-
RUPTURE CONVENTIONNELLE – SIMULATION	dossier	85€ / dossier				-
PRESTATION RETRAITE						
ACTES MATERIALISÉS SUR SUPPORTS PAPIERS	heure d'intervention	52.50€ / heure		63.00€ / heure		-
ACTES DÉMATERIALISÉS	heure d'intervention	52.50€ / heure		63.00€ / heure		-
ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL (JUSQU'À 5 PARTICIPANTS MAXIMUM) SESSION PÉDAGOGIQUE D'UNE DEMI-JOURNÉE	participant	50€/participant au CDG	70€/participant en collectivité	70€/participant au CDG	90€/participant en collectivité	-
ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE COLLECTIF (MINIMUM 10 PARTICIPANTS) SESSION PÉDAGOGIQUE D'UNE DEMI-JOURNÉE	participant	40€/participant au CDG	60€/participant en collectivité	60€/participant au CDG	80€/participant en collectivité	-

PROCÉDURE MUTUALISÉE DE SIGNALEMENT DES ACTES DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCE

1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 30 AGENTS	31 À 50 AGENTS	51 À 100 AGENTS	101 À 250 AGENTS	250 ET +
25€	50 €	150 €	250€	350 €	500€	1 000€

CONTRATS CADRES : ASSURANCE STATUTAIRE

ASSURANCE STATUTAIRE

CONVENTION DE GESTION ASSURANCE STATUTAIRE COLLECTIVITÉS ● DE 30 AGENTS CNRACL	Tarifification groupée	0,6% du TBI+NBI	-	-
CONVENTION DE GESTION ASSURANCE STATUTAIRE COLLECTIVITÉS ⊕ DE 30 AGENTS CNRACL	Tarifification individualisée		-	-

CONTRATS CADRES : PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

CONVENTION DE GESTION PSC	COLLECTIVITÉS DE 1 À 2 AGENTS	COLLECTIVITÉS DE 3 À 9 AGENTS	COLLECTIVITÉS DE 10 À 50 AGENTS	COLLECTIVITÉS DE 51 À 300 AGENTS	VILLE DE SAINT DIÉ DES VOSGES	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
MUTUELLE SANTÉ	gratuite	50 € / an	150 € / an	200 € / an	300 € / an	500 € / an
PRÉVOYANCE	gratuite	50 € / an	150 € / an	200 € / an	300 € / an	500 € / an

COMPÉTENCES & TERRITOIRES

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL EN MISSION TEMPORAIRE	tableau des tarifications en annexe	-	-	-
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE CONSEIL EN RECRUTEMENT	forfait journalier	262.50€/jour/homme	262.50€/jour/homme	-
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE POSTE DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE	heure d'intervention	31.50€/heure	42€/heure	
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SECRÉTAIRE DE MAIRIE NIVEAU EXPERT	heure d'intervention	47.25€/heure	57.75€/heure	
ADHÉSION AU SERVICE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	heure d'intervention	42.00€/heure	42.00€/heure	
AGENTS "INTERCOMMUNAUX"	forfait mensuel	24€/mois et par agent (partagé entre collectivités bénéficiaires)		
ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ (24H DE SUIVI INDIVIDUEL)				
1 À 10 AGENTS	11 À 50 AGENTS	51 À 100 AGENTS	101 À 350 AGENTS	COLL. NON AFFILIÉE / FPE ET FPH
360€	720€	840€	1 080€	1 320€

	TARIFS 1	TARIFS 2	TARIFS 3	TARIFS 4	TARIFS 5
TARIFS DE BASE CONVENTION MT 2020	COLLECTIVITÉS MOINS DE 500 HABITANTS	COLLECTIVITÉS DE 500 À 1499 HABITANTS	COLLECTIVITÉS DE 1500 À 3500 HABITANTS	COLLECTIVITÉS DE PLUS DE 3500 HABITANTS	FPE/FPH* COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES
CATÉGORIE C	48.30 €	60.90 €	72.45 €	85.05 €	101.85 €
CATÉGORIE B	85.05 €	109.20 €	133.35 €	157.50 €	169.05 €
CATÉGORIE A	157.50 €	169.05 €	254.10 €	302.40 €	338.10 €

TOUS LES MOIS DE LA DURÉE DE VIE DU CONTRAT : **FRAIS DE GESTION (TARIFS DE BASE) + FORFAIT BULLETIN.**

ⓘ Exception facture de la régulation : **FORFAIT BULLETIN** uniquement

⚠ **SI SOURCING** : application du forfait uniquement sur première facture dès qu'ils ont fait appel à nos services

⊕ **MAJORATION ACCROISSEMENT EN ANNÉE N+2 ET N+3** : dans le temps, en fonction de l'ancienneté du contrat

📄 **FORFAIT NOUVEAU CONTRAT EN ACCROISSEMENT** : dès le premier contrat et à chaque renouvellement

FRAIS DE GESTION MOYEN

+15%

FORFAIT BULLETIN

10 €

FORFAIT SOURCING SANS MT

80 €

FORFAIT SOURCING AVEC MT

15 €

**AUGMENTATION TARIF
ACCROISSEMENT TEMPORAIRE**

1^{ÈRE} ANNÉE

0%

2^{ÈME} ANNÉE

10%

3^{ÈME} ANNÉE

100%

**FORFAIT NOUVEAU CONTRAT
D'ACCROISSEMENT**

5 €

		TARIF REMPLACEMENT Frais de gestion + Forfait bulletin	TARIF REMPLACEMENT + SOURCING**	TARIF ACCROISSEMENT 1 ^{ÈRE} ANNÉE		TARIF ACCROISSEMENT 2 ^{ÈME} ANNÉE Frais de gestion + Forfait bulletin	TARIF ACCROISSEMENT 3 ^{ÈME} ANNÉE Frais de gestion + Forfait bulletin
				Sourcing + Forfait accroissement**	Frais de gestion + Forfait bulletin		
CATÉGORIE C	TARIFS 1	58.80 €	74.55 €	79.80 €	58.80 €	74.13 €	117.60 €
	TARIFS 2	70.87 €	86.62 €	91.87 €	70.97 €	87.41 €	141.75 €
	TARIFS 3	82.95 €	98.70 €	103.95 €	82.95 €	100.69 €	165.90 €
	TARIFS 4	95.02 €	110.77 €	116.02 €	95.02 €	113.97 €	190.05 €
	TARIFS 5	112.35 €	128.10 €	133.35 €	112.35 €	133.03 €	224.70 €
CATÉGORIE B	TARIFS 1	95.02 €	110.77 €	116.02 €	95.02 €	113.97 €	190.05 €
	TARIFS 2	119.17 €	134.92 €	140.17 €	119.17 €	140.54 €	238.35 €
	TARIFS 3	143.32 €	159.07 €	164.32 €	143.32 €	167.10 €	286.65 €
	TARIFS 4	167.47 €	183.22 €	188.47 €	167.47 €	193.67 €	334.95 €
	TARIFS 5	179.55 €	195.30 €	200.55 €	179.55 €	206.95 €	359.10 €
CATÉGORIE A	TARIFS 1	167.47 €	183.22 €	188.47 €	167.47 €	193.67 €	334.95 €
	TARIFS 2	179.55 €	195.30 €	200.55 €	179.55 €	206.95 €	359.10 €
	TARIFS 3	264.07 €	279.82 €	285.07 €	264.07 €	299.93 €	528.15 €
	TARIFS 4	312.37 €	328.12 €	333.37 €	312.37 €	353.06 €	624.75 €
	TARIFS 5	348.60 €	364.35 €	369.60 €	348.60 €	392.91 €	697.20 €

**1^{ère} facture

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/12/2022

Application agréée E-legalite.com